

Présents : MM. BREMONT Michel – BROUSTE Gérard – CHAMOULAUD Jean-Claude - CLAVIERE Henri – M. Patrice HERAULT (représente M. MALBRAND Guy) - LEONARD Joël – LEYNIAT Pierre – MOUTON Michel – PERRIN Gérard – PETIT Jean – POINTET Jean-Claude.

Excusés : MM. LOPEZ Joël (Président) - LACOMBE Philippe - MALBRAND Guy – TINGAUD Pascal.

Assistent : Mme LOISON Fanny – M. MONJALET Nicolas, Référents administratifs.

Emploi

Pour rappel, seuls les postes de responsable administratif ou/et sportif en CDI peuvent faire l'objet d'une subvention dans le cadre du chapitre Emploi du FAFA. Pour ce faire, le salarié devra justifier au minimum d'un BMF validé pour un poste de responsable sportif ou d'une licence pour un poste de responsable administratif. Il devra en conséquence posséder ces deux prérequis s'il cumule les deux fonctions. Enfin, le salarié devra être au minimum classé dans la catégorie 3 de la grille salariale de la Convention Collective Nationale du Sport.

District de la Gironde

FCE MERIGNAC ARLAC : Dossier reporté dans l'attente de la réception du budget du club de la saison en cours certifié conforme, du bilan comptable de la saison passée certifié conforme et de l'organigramme du club. La Commission attire l'attention du club sur le fait que le projet n'est pas éligible en l'état, le contrat de travail mentionnant la catégorie 2 de la CCNS et non la catégorie 3 minimum comme demandé dans le cahier des charges.

District des Pyrénées Atlantiques

US ST PALAIS : La Commission reporte ce dossier dans l'attente de la réception du bilan comptable de la saison passée certifié conforme, du profil du poste et ses missions. La Commission tient à indiquer qu'en l'état le projet n'est pas éligible, le contrat de travail mentionnant la catégorie 1 de la CCNS et non la catégorie 3 minimum comme demandé dans le cahier des charges.

LABOURDINS USTARITZ FOOTBALL : Avis favorable après modification de l'intitulé du poste figurant dans le contrat de travail : mention d'un animateur sportif et non d'un responsable sportif et administratif.

District des Deux-Sèvres

FC BOUTONNAIS : La Commission indique que ce dossier n'est pas éligible en l'état, le contrat de travail mentionnant la catégorie 2 de la CCNS et non la catégorie 3 minimum comme demandé dans le cahier des charges.

Transports

District de la Gironde

FC COTEAUX LIBOURNAIS – Aide sollicitée : 16 325€ : Dossier Complet. Aide accordée 16 300€. Abondement LFNA 3 600€.

District des Landes

FC SEIGNOSSE CAPBRETON– Aide sollicitée : 18 200 € : Dossier complet. Aide accordée 18 200€. Abondement LFNA 3 600€.

MARENSIN : Après avoir pris connaissance du courrier adressé par le club, la Commission serait favorable à l'octroi d'une aide exceptionnelle de 3 000€, de manière à garantir un reste à charge pour le club de 15 000€. Le montant de cette aide serait prélevé sur l'enveloppe dédiée au FAFA Régional mis en place très prochainement par la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Toutefois, compte-tenu de la situation, la LFNA ne peut que conseiller au club de demander des explications au concessionnaire concerné, lequel ne pouvait ignorer le montant du malus écologique au moment de la signature du devis. Aussi, le complément d'aide ne pourra être versé qu'après le résultat de la démarche engagée par le club auprès du concessionnaire.

District des Pyrénées Atlantiques

FC CROISES DE BAYONNE– Aide sollicitée : 19 367€ : Dossier complet, mais ne passe pas par le concessionnaire partenaire de la LFNA. Attention l'acquisition semble faite par l'omnisport. Proposer la convention de mise à disposition.

District de la Vienne

BEAUMONT ST CYR – Aide sollicitée : 17 462€ : Dossier Complet. Aide votée 17 400€. Abondement LFNA 3 600€.

US CHAUVIGNY – Aide sollicitée : 17 462€ : Dossier Complet. Aide accordée 17 400€. Abondement LFNA 3 600€.

Compte tenu du nombre de dossiers reçus dans le cadre du chapitre Transports, la totalité de l'enveloppe dédiée à la Nouvelle-Aquitaine est consommée. Cette aide constituant une aide directe à destination des clubs, la LFNA demande à la LFA d'abonder en conséquence l'enveloppe dédiée aux Transports en soustraction de celle consacrée aux Infrastructures.

Porteur	CDG	Projet	Coût projet TTC	Aide sollicitée	Aide votée	Aide LFNA	Coût pour le club
SP SANHILACOIS	24	Mini Bus	34 925 €	17 000 €	17 000 €	3 600 €	14 325 €
THENON	24	Mini Bus	34 925 €	17 400 €	17 400 €	3 600 €	13 925 €
FC COTEAUX DU LIBOURNAIS	33	Mini Bus	34 925 €	16 325 €	16 300 €	3 600 €	15 025 €
PESSAC CHATAIGNERAIE	33	Mini Bus	37 224 €	15 000 €	15 000 €	3 600 €	18 624 €
SUD GIRONDE	33	Mini Bus	37 224 €	18 612 €	18 600 €	3 600 €	15 024 €
HAUTE LANDE	40	Mini Bus	31 295 €	15 600 €	15 600 €	3 600 €	12 095 €
LABENNE	40	Mini Bus	34 925 €	17 100 €	17 100 €	3 600 €	14 225 €
SEIGNOSSE CAPBRETON	40	Mini Bus	40 824 €	18 200 €	18 200 €	3 600 €	19 024 €
FC PONT DU CASSE FOULAYRONNES	47	Mini Bus	37 200 €	18 600 €	18 600 €	3 600 €	15 000 €
CROISES BAYONNE	64	Mini Bus	38 734 €	19 367 €			
BEAUMONT ST CYR	86	Mini Bus	34 924 €	17 462 €	17 400 €	3 600 €	13 924 €
CHAUVIGNY	86	Mini Bus	34 924 €	17 462 €	17 400 €	3 600 €	13 924 €
TOTAL			432 049 €	208 128 €	188 600 €	39 600 €	

Infrastructures

District Charente Maritime

BUSSAC FORET – Eclairage – Aide sollicitée : 7 228€ : La Commission reporte ce dossier dans l'attente de la réception du projet associatif dûment complété dans la fiche projet et du complément page 1 (manque le nom du représentant de la collectivité). L'aide de 20% sera accordée sur la base du reste à charge pour la collectivité : 3 600€ (3 900€ avec l'abondement ZRR).

ROYAN – Beach Soccer – Aide nationale 4 600€ : Avis favorable de la Commission après avis de la FFF.

SAINT GENIS DE ST ONGE – Eclairage – Aide sollicitée : 3 940€ : La Commission reporte ce dossier dans l'attente de la réception de la fiche projet dûment complétée (plan de financement à revoir et projet associatif à renseigner).

District de la Corrèze

TULLE – Clôture – Aide sollicitée : 560€. Aide accordée 500€.

LE LONZAC – Club House – Aide sollicitée : 13 500€ : Aide de 13 500 € accordée, majorée par l'abondement ZRR de 1 300€. Soit une aide totale de 14 800€.

District de la Creuse

BORD ST GEORGES – Vestiaires – Aide sollicitée : 20 000€. La Commission accorde une aide de 20 000€ majorée de 2 000€ pour Commune en ZRR et de 4 000€ dans le cadre de l'héritage Coupe du Monde 2019. Soit une aide totale de 26 000€.

District de la Dordogne

MOULEYDIER – Clôture – Aide sollicitée : 5 000€. Aide accordée 5 000€.

St JULIEN DE LAMPON – Club House – Aide sollicitée : 4 500€ : Aide accordée 4 500€ + 400 abondement ZRR. Aide totale 4 900€.

District des Landes

LABOUHEYRE – création d'un terrain en pelouse naturelle – Aide sollicitée : 20 000€ : La Commission reporte ce dossier, le plan de financement de la fiche projet ne correspondant pas au devis fournis via l'outil FAFA. De plus elle précise que les dossiers concernant la commune de LABOUHEYRE ne devraient-ils pas être considérés comme un multi-dossier, dans ce cas il convient de rappeler que ces derniers de doivent pas être saisis via l'outil FAFA mais présentés à la LFA sous la forme d'un dossier bien spécifique.

LABOUHEYRE – Eclairage – Aide sollicitée : 15 000€ : La commission invite le district à contacter le porteur de projet afin de l'informer que Le coût total des travaux indiqué dans le plan de financement de la fiche projet est le montant hors subvention SYDEC, par conséquent il s'expose au risque de voir sa subvention minorée à la réception des factures (cas de Maurrin).

LABOUHEYRE – Sécurisation – Main Courante – Aide sollicitée : 5 000€ : La Commission reporte ce dossier dans l'attente de la réception d'un plan côté de l'aire de jeu faisant apparaître l'implantation de la main courante.

LABOUHEYRE – Sécurisation – Bancs de touche – Aide sollicitée : 5 000€ : La Commission reporte ce dossier dans l'attente de la réception d'un plan côté de l'aire de jeu faisant apparaître l'implantation des bancs de touche.

Multi projet. Reporté dans l'attente de la réception du projet dans sa globalité. A ne pas saisir via l'outil FAFA.

PEYREHORADE – Sécurisation Bancs de touche – Aide sollicitée : 2 190 € : La Commission reporte le dossier dans l'attente de la réception d'un plan côté avec tracé de l'aire de jeu sur lequel figure l'implantation des bancs de touche.

PEYREHORADE – Sécurisation Main Courante – Aide sollicitée : 5 000 € : La Commission reporte le dossier dans l'attente de la réception d'un plan côté avec tracé de l'aire de jeu sur lequel figure l'implantation de la main courante.

PEYREHORADE – Sécurisation – Pare-ballons – Aide sollicitée : 5 000 € : Il manque un plan côté avec tracé de l'aire de jeu sur lequel figure l'implantation des filets pare-ballons.

PEYREHORADE – Eclairage– Aide sollicitée : 10 650€. Aide accordée 10 600€ abondée de 1 000€ pour Commune en ZRR, pour une aide totale de 11 600€.

PEYREHORADE – terrain pelouse naturelle– Aide sollicitée : 11 475€. Aide accordée 11 400€. Abondement de 10% pour commune en ZRR 1400€. Aide totale accordée pour ce projet 12 600€.

District Pyrénées Atlantiques

BIRON – Eclairage – Aide sollicitée : 8 746€ : La Commission reporte ce dossier dans l'attente de la réception de l'avis préalable de la CRTIS (pièce fournie correspondant à la demande d'avis préalable et non à l'avis favorable lui-même).

District des Deux-Sèvres

LA FERRIERE EN PARTHENAY – Main Courante – Aide sollicitée : 5 000€ : La Commission reporte ce dossier de la réception d'un plan côté avec tracé de l'aire de jeu.

LA FERRIERE EN PARTHENAY – Sécurisation Pare Ballons – Aide sollicitée : 4 186€ : La Commission reporte ce dossier de la réception d'un plan côté avec tracé de l'aire de jeu.

BRIOUX SUR BOUTONNE – Vestiaires – Aide sollicitée : 20 000€. La Commission accorde une subvention de 22 000€, dont 2 000€ sont versés dans le cadre des 10% pour les Communes situées en ZRR.

ST MAURICE LA FOUGEREUSE – Club House – Aide Sollicitée : 20 000€ : Aide accordée 20 000€, majorée de 2 000€ pour Commune en ZRR et de 4 000€ dans le cadre de l'Héritage Coupe du Monde 2019. Soit une aide totale de 26 000€

ST MAURICE LA FOUGEREUSE – Vestiaires – Aide Sollicitée : 14 487€ : La Commission accorde une subvention de 14 400€, abondée de 1 400€ pour Commune en ZRR, pour une aide totale de 15 800€.

ST ROMAN LES MELLES – Vestiaires – Aide sollicitée : 13 204€ : Il manque le plan de situation de l'installation. Les sanitaires mentionnés sur les plans sont-ils dédiés aux joueurs et aux officiels, ou au public ? Dossier reporté dans l'attente de ces précisions.

District de la Vienne

ST CHRISTOPHE – Vestiaires – Aide sollicitée : 13 308€ : Aide accordée 13 300€.

En revanche, le porteur du projet demande la majoration de 20% dans le cadre du plan d'héritage de la Coupe du Monde féminine 2019. Malheureusement, les critères ne sont pas remplis au moment du dépôt du dossier : Il faut au moins 8 licenciées U6F à U13F (après vérification dans le logiciel Foot 2000, il n'y en a aucune) ; ou 12 licenciées U14F à 18F (seulement 4 licenciées U18F) ; ou 12 licenciées seniors F (seulement 8 licenciées).

ASLONNES – Vestiaires – Aide sollicitée : 4 200€ : Aide accordée 4 200€.

District de la Haute Vienne

EYMOUTIERS – Club House – Aide sollicitée : 20 000€ : La Commission accorde une aide de 20 000€. Subvention abondée de 10% pour Commune en ZRR, et de 20% dans le cadre de l'Héritage Coupe du Monde 2019 pour une aide totale de 26 000€.

LIMOGES – Sécurisation – Aide sollicitée : 5000€ : Aide accordée 5 000€.

NIEUL – Club House – Aide sollicitée : 20 000€ : La Commission reporte ce dossier dans l'attente de la réception de Fiche projet complète (manque projet associatif). Dossier éligible à l'abondement de 10% pour Commune en ZRR, portant l'aide totale à 22 000€.

Synthèse chapitre Infrastructures

Porteur	CDG	Projet	Coût Projet HT	Aide sollicitée	Aide votée
BUSSAC FORET	17	Eclairage	36 139 €	7 228 €	3 900 €
ROYAN	17	Beach soccer	9 210 €	4 605 €	
SAINT GENIS DE SAINTONGE	17	Eclairage	17 911 €	3 940 €	4 200 €
ALLASSAC	19	Abris de touche	2 914 €	1 200 €	1 200 €
ALLASSAC	19	Main courante	22 920 €	5 000 €	5 000 €
EGLETONS	19	Eclairage	15 228 €	3 000 €	3 300 €
LE LONZAC	19	Club House	45 130 €	13 500 €	14 800 €
STE FEREOLE	19	Abris de touche	2 057 €	1 000 €	1 000 €
STE FEREOLE	19	Eclairage	74 967 €	15 000 €	15 000 €
TULLE	19	Bancs de touche	5 184 €	2 300 €	2 500 €
TULLE	19	Main courante	1 057 €	500 €	500 €
TULLE	19	Liaison aire de jeu vestiaires	3 687 €	1 700 €	1 800 €
TULLE	19	Sécurisation - clôture clos à vue	1 160 €	560 €	500 €
AHUN	23	Bancs de touche	1 915 €	900 €	900 €
BORD ST GEORGES	23	Vestiaires	110 400 €	20 000 €	22 000 €
CHAMPAGNAC BEL AIR	24	Main courante	9 800 €	4 900 €	5 300 €
MOULEYDIER	24	Clôture	13 092 €	5 000 €	5 000 €

ST JULIEN DE LAMPON	24	Club House	15 000 €	4 500 €	4 900 €
LIBOURNE	33	Eclairage	46 912 €	9 300 €	9 300 €
LIBOURNE	33	Renforcement	19 836 €	3 900 €	3 900 €
ST LAURENT D'ARCE	33	Clôture	6 581 €	3 200 €	3 200 €
LABOUHEYRE	40	Terrain pelouse naturelle	222 340 €	20 000 €	
LABOUHEYRE	40	Eclairage	107 774 €	15 000 €	
LABOUHEYRE	40	Sécurisation (main courante)	17 850 €	5 000 €	
LABOUHEYRE	40	Sécurisation (bancs de touche)	5 000 €	2 500 €	
PEYREHORADE	40	Terrain pelouse naturelle	57 377 €	11 475 €	12 600 €
PEYREHORADE	40	Eclairage	53 251 €	10 650 €	11 600 €
PEYREHORADE	40	Sécurisation (bancs de touche)	4 380 €	2 190 €	2 400 €
PEYREHORADE	40	Sécurisation (main courante)	11 655 €	5 000 €	5 500 €
PEYREHORADE	40	Sécurisation (pare-ballons)	16 224 €	5 000 €	5 500 €
PONTONX SUR ADOUR	40	Vestiaires	467 260 €	20 000 €	22 000 €
ST VINCENT DE PAUL	40	Eclairage	88 808 €	15 000 €	15 000 €
DAUSSE	47	Club House	14 551 €	4 300 €	4 700 €
BIRON	64	Eclairage	43 732 €	8 746 €	8 700 €
MAULEON	64	Clôture	30 944 €	4 900 €	5 300 €
MAULEON	64	Abris de touche	4 687 €	2 300 €	2 500 €
ST PIERRE D'IRUBE	64	Liaison aire de jeu vestiaires	10 466 €	5 200 €	5 000 €
ST PIERRE D'IRUBE	64	Bancs de touche	10 325 €	5 100 €	5 000 €
AUGE	79	Bancs de touche	2 350 €	1 100 €	1 200 €
BRIOUX SUR BOUTONNE	79	Vestiaires	216 262 €	20 000 €	22 000 €
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT	79	Main courante	12 820 €	2 500 €	2 500 €
LA FERRIERE EN PARTHENAY	79	Main courante	14 332 €	5 000 €	5 500 €
LA FERRIERE EN PARTHENAY	79	Pare Ballons	8 373 €	4 186 €	4 600 €
NUEIL LES AUBIERS	79	Liaison aire de jeu vestiaires	11 174 €	5 000 €	5 500 €
NUEIL LES AUBIERS	79	Bancs de touche	12 500 €	5 000 €	5 500 €
NUEIL LES AUBIERS	79	Main courante	616 €	300 €	300 €
NUEIL LES AUBIERS	79	Vestiaires	10 385 €	2 000 €	2 200 €
NIORT ST FLORENT	79	Club House	32 000 €	9 600 €	9 600 €
ST MAURICE LA FOUGEREUSE	79	Club House	70 840 €	20 000 €	22 000 €
ST MAURICE LA FOUGEREUSE	79	Vestiaires	88 092 €	14 487 €	15 500 €
ST ROMANS LES MELLE	79	Vestiaires	79 621 €	13 204 €	
ST SYMPHORIEN	79	Bancs de touche	2 581 €	500 €	500 €
ST VARENT	79	Vestiaires	2 476 €	400 €	400 €
ST VARENT	79	Bancs de touche	749 €	150 €	100 €
ST VARENT	79	Arrosage intégré	73 456 €	14 600 €	16 000 €
ASLONNES	86	Vestiaires	21 038 €	4 200 €	4 200 €

LA ROCHE RIGAUT	86	Club House	35 120 €	10 500 €	11 500 €
LA ROCHE RIGAUT	86	Vestiaires	155 419 €	20 000 €	22 000 €
MOUTERRE SILLY	86	Club House	34 595 €	10 300 €	11 300 €
NIEUIL L'ESPOIR	86	Eclairage	78 680 €	15 000 €	15 000 €
ST CHRISTOPHE	86	Vestiaires	66 540 €	13 308 €	13 300 €
ST LEGER DE MONTBRILLAIS	86	Arrosage	5 355 €	1 000 €	1 100 €
VICQ SUR VARTEMPE	86	Clôture	5 814 €	1 200 €	1 300 €
EYMOUTIERS	87	Club House	608 720 €	20 000 €	26 000 €
LIMOGES	87	Sécurisation (clôture)	48 000 €	5 000 €	5 000 €
NIEUL	87	Club House	93 200 €	20 000 €	22 000 €
TOTAL			3 418 831 €	492 129 €	460 100 €

FAFA Régional

Conformément aux annonces faites en Assemblée Générale, la LFNA va mettre en place un FAVA Régional lequel viendra compléter le dispositif national. Ce programme sera financé par la vente des locaux administratifs du Bouscat.

Le projet est présenté aux membres de la Commission. Il s'agira de venir prioritairement en aide aux clubs ruraux et au football féminin sur des projets structurant tels que les vestiaires, club house, éclairages. La LFNA viendra également aider au financement de 12 terrains synthétiques éclairés sur notre territoire. Enfin, la Ligue se réserve la possibilité de soutenir des projets hors nomenclature pour venir en aide aux clubs les plus modestes.

Le FAVA régional (critères d'éligibilité, montant des aides, etc.) fera très prochainement l'objet de publications sur les supports de communication de la Ligue.

La prochaine réunion de la Commission Régionale du Fonds d'Aide au Football Amateur se réunira le **1^{er} avril 2019** à 14h. L'ensemble des **dossiers devront avoir été transmis au plus tard le 25 mars 2019** à l'aide de l'application dédiée.

Fin de la réunion à 16h

Pour Joël LOPEZ, Président de la CR FAFA
Gérard Brouste.

PV validé le **04 février 2019**, par Luc Rabat, Secrétaire Général.